



Grands Marais

Auneau, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau (Eure-et-Loir)



Habitats

4 habitats d'intérêt patrimonial dont 3 habitats d'intérêt communautaire :

- ◆ Mégaphorbiaie eutrophe
- ◆ Aulnaie-Frênaie paratourbeuse
- ◆ Roselière à Marisque

Statuts/Inventaires

- ◆ Inventaires ZNIEFF I et ZNIEFF II
- ◆ Natura 2000 Site d'Intérêt Communautaire de la Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents

Flore remarquable

Plus de 100 espèces recensées dont 2 protégées en région Centre :

- ◆ Le Marisque (*Cladium mariscus*),
- ◆ La Fougère des marais (*Thelypteris palustris*).

Et 3 espèces patrimoniales :

- ◆ L'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*),
- ◆ La Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*),
- ◆ Le Jonc obtus (*Juncus obtusifolius*)

Faune remarquable

- ◆ Orthétrum bleu-verdâtre (*Orthetrum coerulescens*),
- ◆ Libellule fauve (*Libellula fulva*)
- ◆ Sphinx de l'Épilobe (*Proserpinus proserpina*)

Îlot de biodiversité dans le contexte d'agriculture intensive de la Beauce Chartraine, les Grands Marais s'étendent dans la verdoyante vallée de la Voise, entre boisements marécageux à aulnes et bouleaux et prairies humides exubérantes. À travers ces milieux naturels en régression partout en France, les Grands Marais accueillent une faune et une flore menacées, à moins de 20 km de la métropole de Chartres.



Localisation (accès)

Les Grands Marais s'étirent le long de la rive droite de la Voise et sont bordés par le chemin vicinal n°2 de Roinville à Poissac à l'est, entre les bourgs d'Auneau et d'Oinville-sous-Auneau.

Milieux naturels

Milieux humides alcalins de fond de vallée, essentiellement forestiers.

Superficie et type de maîtrise

10 hectares en maîtrise foncière (acquisition en 1995).



Plan de gestion couvrant la période 2004-2008
(1^{er} plan de gestion).

Une zone humide de grand intérêt

Le bassin de la Voise s'étend sur plus de 3 000 hectares. Il comporte toute une mosaïque de milieux parfois fort différents, tels que les chênaies, les charmaies, les pelouses thermophiles ou les milieux tourbeux. Les Grands Marais s'insèrent au sein de cette mosaïque, et constituent un site original pour la région. La végétation spontanée qui s'y développe fait suite à l'abandon agricole des parcelles. En effet, il y a une quarantaine d'années ces terrains étaient des prairies destinées au pâturage et occasionnellement à la fauche. Peu à peu, une prairie humide (dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui avec ça et là quelques touffes de Molinie) puis un boisement alluvial para-tourbeux se sont installés. Des travaux de restauration ont toutefois permis de retrouver des cortèges prairiaux (ouvertures de clairières). En consultant le cadastre des communes d'Auneau et de Oinville-sous-Auneau, on s'aperçoit que le marais était aussi utilisé pour la culture de l'aulne.



Fougère des marais
Conservatoire / B. Allard

Actuellement, les Grands Marais sont presque entièrement boisés particulièrement dans leur partie ouest. Dans ce boisement dense, on observe un mélange de frênes, de bouleaux, de saules, d'aulnes, de chênes et d'érables, répartis selon l'humidité du sol. Il subsiste un vestige d'une ancienne plantation de peupliers hybrides en bordure de la rivière. Ces arbres ont pour la plupart été arrachés ou cassés lors de la tempête de 1999. Le marais présente deux clairières dans la partie nord et une mare forestière dans la partie nord-ouest.

Ce site constitue un exemple typique de milieu humide, localement original et en nette régression à l'échelle nationale. Il est donc important de le préserver au milieu d'une Beauce agricole. En effet, les marais sont bordés par des terres agricoles. L'eau s'écoulant vers la rivière chargée des engrais et produits phytosanitaires utilisés sur les zones cultivées passe d'abord à travers le cordon boisé que constituent les Grands Marais qui jouent alors un rôle de tampon épurateur. Toutefois, cette capacité épuratrice n'a pas été évaluée et reste partielle.

Objectifs de gestion

- ◆ Préserver la qualité de la ressource en eau,
- ◆ Préserver et accroître la diversité biologique,
- ◆ Améliorer la connaissance des habitats et des espèces,
- ◆ Maintenir la veille foncière.

Objectifs de valorisation

- ◆ Gérer la fréquentation et l'accueil du public sans nuire au patrimoine naturel,
- ◆ Participer à la sensibilisation à la biodiversité, aux espaces naturels et leur gestion,
- ◆ Favoriser l'intégration et l'appropriation locale du site.

La préservation des milieux ouverts

Si on ne les entretient pas, l'évolution naturelle des clairières est de se reboiser progressivement. Tout d'abord, des essences pionnières comme la Reine des prés, le Cornouiller, la Bourdaine, le Bouleau et le Saule piquètent la prairie de façon clairsemée puis de façon plus serrée. Dans un second temps, les Frênes, les Aulnes puis les Chênes s'installent durablement.



Dans un objectif de préservation, la grande clairière à hautes herbes (mégaphorbiaie) est fauchée tous les deux ans alors que les arbres de la petite clairière à Marisques sont bûcheronnés régulièrement par une entreprise d'insertion.



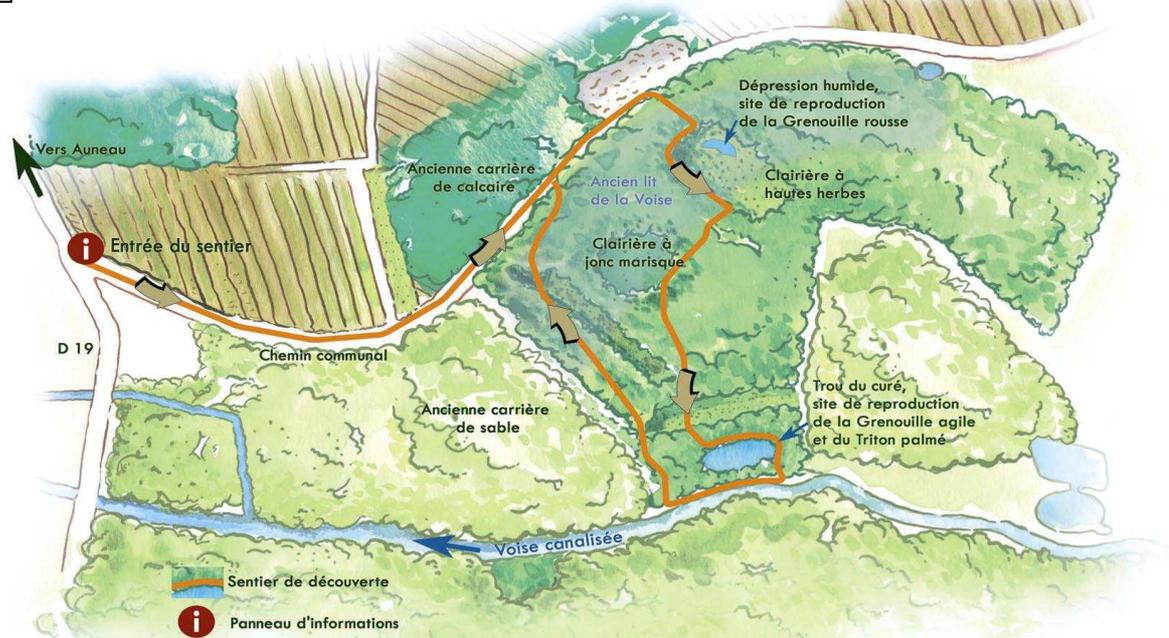
Découvrir les Grands Marais

Le site naturel préservé des Grands Marais est un lieu propice à la découverte de la nature, de sa faune et de sa flore, et des moyens de les protéger. Pour faciliter la découverte du site, un sentier de découverte permettant de parcourir l'ensemble des milieux naturels typiques des zones humides a été aménagé à partir d'un panneau d'information.

Entre 2000 et 2010, plus de 660 visiteurs individuels et scolaires sont venus découvrir le site accompagné par un guide du Conservatoire. Grâce à la présence d'un éco-compteur, nous savons en outre qu'entre le 1er août 2009 et le 1er août 2010, ce sont plus de 950 personnes qui sont entrées sur le site soit en visite libre soit en visite guidée.



Orchis négligé
Conservatoire / P. Cotty



Contacts

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

• **Siège administratif** : 3, rue de la Lionne
45000 Orléans - Tél. : 02 38 77 02 72
E-mail : siege.orleans@cen-centre.org
<http://www.cen-centre.org>

• **Antenne Eure-et-Loir/Loiret** :
3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 59 97 13
E-mail : antenne28-45@cen-centre.org

Conservateurs bénévoles :
Damien de Florès et Mireille André

Visite

Le site peut être découvert en **visite libre** en empruntant le chemin aménagé à partir du panneau d'information au niveau du parking du POINT P à Auneau sur la route de Oinville-sous-Auneau.

Découverte accompagnée par un animateur nature du Conservatoire et par le conservateur bénévole dans le cadre de balades nature, nombre variable chaque année, en moyenne 2 dates (calendrier annuel disponible en mairie et l'OT ou sur le site internet du Conservatoire).
Ce boisement marécageux constitue en outre un lieu d'intervention pour les scolaires des établissements proches.

